

N° de fiche

RNCP35563

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

- 32050 : coaching entreprise

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 97%%

Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 49%

Date d'échéance de l'enregistrement : 19-04-2023

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT, COACHING ET SUPERVISION	-	https://simacs.fr/ (https://simacs.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Les besoins en compétences du marché s'articulent autour de trois grands champs principaux : I. L'accompagnement des transitions professionnelles (changement de poste, secteur d'activité, reconversion professionnelle...)

II. L'accompagnement à la transformation des entreprises (impact économique, évolution technologique, transition écologique ou énergétique, fort développement et/ou changement d'organisation interne)

III. L'accompagnement à la performance individuelle (meilleure gestion de son potentiel professionnel)

Au sein de ces trois grands champs, le Coach Professionnel intervient afin de favoriser l'émergence de solutions à des problématiques individuelles et d'équipe. Dans ce cadre, il a globalement pour mission d'accompagner les personnes et les équipes dans leur développement professionnel, et au travers de son action d'accompagnement, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de faciliter l'installation d'une relation professionnelle de qualité dans des contextes de changement.

Activités visées :

Les activités du coach professionnel sont :

1 : Création ou installation d'une structure de service de coaching

A1.1. Création de l'activité

A1.2. Développement de l'activité de coaching professionnel

A1.3. Développement professionnel continu du coach

2 : Recueil de données et analyse du besoin en vue de l'élaboration de propositions de prestations de coaching

A2.1. Présentation de l'identité professionnelle du coach

A2.2. Présentation des spécificités du coaching et des modalités d'intervention

A2.3. Recueil et analyse des attentes du bénéficiaire

A2.4. Rédaction d'un contrat de prestation

3 : Préparation et animation d'une action de formation

A3.1. Animation collective

A3.2. Réalisation du bilan des apprentissages et des progrès du coaché

4: Réalisation de la mission de coaching

A4.1. Installation du cadre de la relation professionnelle avec les différents publics

A4.2. Choix d'une stratégie d'accompagnement

4.3. Conduite des séances de coaching

Compétences attestées :

Bloc 1 : Création ou installation d'une structure de service de coaching

- Préparer la création de son activité en réalisant une étude de marché afin de sécuriser le développement et la pérennisation de son activité.
- Réaliser un business plan en s'appuyant sur des notions comptables et financières. afin de cibler le statut juridique adapté.
- Élaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients.
- Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché, aux attentes des clients et prévenir les risques de dérives sectaires éventuelles.

Bloc 2 : Recueil de données et analyse du besoin en vue de l'élaboration de propositions de prestations de coaching

- Présenter le coaching et son code déontologique à un futur client et/ou un prescripteur pour clarifier la prestation (notamment la dimension de confidentialité).
- Analyser les contextes professionnels des différentes parties prenantes en entretien afin d'en évaluer les enjeux et les spécificités.
- Analyser l'ensemble des données recueillies afin d'établir un diagnostic de situation du coaché.
- Conduire un entretien structuré afin de recueillir des informations sur le contexte et valider la demande du coaché.

- Formaliser les objectifs et les critères d'atteinte en organisant les informations recueillies afin d'élaborer le contrat de prestation.

- Réorienter le cas échéant, l'objet ou les modalités de la mission afin de répondre de manière plus appropriée à des situations singulières

Bloc 3: Préparation et animation d'une action de formation

- Expliciter les objectifs des séances collectives en les décomposant en objectifs pédagogiques opérationnels afin de faciliter le développement des compétences des coachés en accompagnement collectif.

- Animer une séance collective en alternant les méthodes(expositive, démonstrative, interrogative, active, expérimentale), afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective

- Évaluer les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises par le coaché afin de permettre la mise en place d'actions correctrices

- Définir les contenus, méthodes et techniques pédagogiques de l'intervention afin de répondre aux besoins de progression du coaché .

- Adapter les techniques pédagogiques (jeu de rôle, étude de cas, exposé, démonstration, expérimentation, etc.) en prenant en compte les différents profils d'apprentissage afin de faciliter la progression des coachés vers les objectifs pédagogiques.

- Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence afin de mesurer la progression du groupe et ajuster les exercices en séance collective le cas échéant.

BLOC 4 : Réalisation de la mission de coaching

- Conduire des échanges avec toutes les personnes concernées par le coaching en créant des conditions favorables à l'entrée en contact et à l'échange afin d'instaurer une relation de confiance.

- Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé.

- Expliciter les contradictions et les incohérences dans la représentation du coaché en utilisant des techniques appropriées (recadrage, confrontation...).

- Mettre en œuvre un processus de résolution de problème afin de permettre au coaché de trouver des solutions.

- Développer des interventions adaptées à la situation du coaché (période de transformation interne en entreprise, phase de transition professionnelle ou besoin de performance individuelle) en s'appuyant sur des protocoles identifiés* afin de développer l'autonomie du coaché.

- Faciliter la mise en place de solutions nouvelles que le coaché a conçu pendant son accompagnement en vue de renforcer son autonomie.

- Dresser un bilan des problèmes rencontrés par les coachés afin de proposer, le cas échéant, des actions correctives.

- Questionner le coaché afin de l'aider à verbaliser ses appropriations et favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes professionnels variés.

- Déterminer les contenus de restitution en fonction de l'interlocuteur et au regard de la déontologie (confidentialité...) afin d'établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée.

- Présenter le contenu au commanditaire ou prescripteur afin de souligner la valeur ajoutée de la mission.

Modalités d'évaluation :

Le dossier de pratiques professionnelles Ce dossier se présente comme un rapport structuré sur l'accompagnement complet d'au moins une ou deux situations en coaching professionnel, tel que défini dans la fiche métier. Ce rapport a pc

démontrer au jury sa maîtrise des outils de coaching professionnel, sa capacité à structurer un coaching et à utiliser des méthodes de coaching professionnel, et enfin ses compétences d'analyse sur les situations rencontrées et sur ses propres pratiques professionnelles. Le dossier de pratiques professionnelles est composé de quatre sous-parties, chacune d'elles permettant d'attester de compétences spécifiques identifiées dans le référentiel :

→ Chapitre 1 : « Elaboration de propositions commerciales »

→ Chapitre 2 : « Préparation d'une action de formation »

→ Chapitre 3 : « Mise en œuvre de la mission de coaching »

→ Chapitre 4 : « Conclusion de la mission de coaching »

Épreuve orale : l'entretien de présentation Lors de cette mise en situation un cas est tiré au sort présentant une situation de demande de coaching. Le candidat se présente (10 minutes) puis questionne une personne qui joue le coaché*afin d'explorer sa situation (20 minutes).

Épreuve orale : L'entretien de coaching Lors de cette mise en situation, le candidat accompagne en mode coaching une personne qui joue le rôle de coaché durant un entretien de 20 minutes. Cette épreuve peut être réalisée en présentiel face au jury ou sur la base d'un enregistrement vidéo présenté au jury (sous réserve que le candidat ait signé un document relatif au droit à l'image).

Épreuve orale : Synthèse d'un coaching complet Le candidat présente au jury la synthèse d'un coaching qu'il a effectué pendant sa formation (20 minutes).

Épreuve orale : Animation d'une séance d'animation collective Le candidat anime une séance collective en utilisant les méthodes de formation appropriées tout en prenant en compte le profil des apprenants, leurs difficultés et en s'appuyant sur un support type PowerPoint. Cette épreuve peut être réalisée en présentiel face au jury ou sur la base d'un enregistrement vidéo présenté au jury (sous réserve que le candidat ait signé un document relatif au droit à l'image).

Épreuve : Étude de cas Elle a pour objet d'évaluer la capacité à appréhender la pertinence d'un outil de coaching au regard d'une étude de cas. Le candidat doit démontrer la transférabilité des compétences mobilisées dans d'autres coachings.

Le rapport de professionnalisation Le rapport de professionnalisation, consiste à présenter le plan de développement de son projet professionnel Il y précisera les éléments concernant son public, la communication de ce projet et la stratégie commerciale adoptée. Ce rapport est validé par un jury, à partir de critères spécifiés

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP35563BC01 Création ou installation d'une structure de service de coaching	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer la création de son activité en réalisant une étude de marché afin de sécuriser le développement et la pérennisation de son activité. - Réaliser un business plan en s'appuyant sur des notions comptables et financières. afin de cibler le statut juridique adapté. - Élaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients. - Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché, aux attentes des clients et prévenir les 	Le rapport de professionnalisation

	risques de dérives sectaires éventuelles.	
<p>RNCP35563BC02</p> <p>Recueil de données et analyse du besoin en vue de l'élaboration de propositions de prestations de coaching</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le coaching et son code déontologique à un futur client et/ou un prescripteur pour clarifier la prestation (notamment la dimension de confidentialité). - Analyser les contextes professionnels des différentes parties prenantes en entretien afin d'en évaluer les enjeux et les spécificités. - Analyser l'ensemble des données recueillies afin d'établir un diagnostic de situation du coaché. - Conduire un entretien structuré afin de recueillir des informations sur le contexte et valider la demande du coaché. - Formaliser les objectifs et les critères d'atteinte en organisant les informations recueillies afin d'élaborer le contrat de prestation. - Réorienter le cas échéant, l'objet ou les modalités de la mission afin de répondre de manière plus appropriée à des situations singulières 	<p>Entretien de présentation – partie 1 et partie 2</p> <p>Chapitre 1 du dossier de pratiques professionnelles « Élaboration de propositions commerciales »</p>
<p>RNCP35563BC03</p> <p>Préparation et animation d'une séance de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les objectifs des séances collectives en les décomposant en objectifs pédagogiques opérationnels afin de faciliter le développement des compétences des coachés en accompagnement collectif. - Animer une séance collective en alternant les méthodes(expositive, démonstrative, interrogative, active, expérimentale), afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective - Évaluer les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises par le coaché afin de permettre la mise en place d'actions correctrices - Définir les contenus, méthodes et techniques pédagogiques de l'intervention afin de répondre aux besoins de progression du coaché . - Adapter les techniques pédagogiques (jeu de rôle, étude de cas, exposé, démonstration, expérimentation, etc.) en prenant en compte les différents profils d'apprentissage afin de faciliter la progression des coachés vers les objectifs pédagogiques. - Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence afin de mesurer la progression du groupe et ajuster les exercices en séance collective le cas échéant. 	<p>Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »</p> <p>Animation collective</p>
<p>RNCP35563BC04</p> <p>Réalisation de la mission de coaching</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire des échanges avec toutes les personnes concernées par le coaching en créant des conditions favorables à l'entrée en contact et à l'échange afin d'instaurer une relation de confiance. - Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé. - Expliciter les contradictions et les incohérences dans la représentation du coaché en utilisant des techniques appropriées (recadrage, confrontation...). - Mettre en œuvre un processus de résolution de problème afin de permettre au coaché de trouver des solutions. 	<p>Chapitre 3 du dossier de pratiques professionnelles : « Mise en œuvre de la mission de coaching »</p> <p>Chapitre 4 du dossier de pratiques professionnelles : « Conclusion</p>

- Développer des interventions adaptées à la situation du coaché (période de transformation interne en entreprise, phase de transition professionnelle ou besoin de performance individuelle) en s'appuyant sur des protocoles identifiés* afin de développer l'autonomie du coaché.
- Faciliter la mise en place de solutions nouvelles que le coaché à conçu pendant son accompagnement en vue de renforcer son autonomie.
- Dresser un bilan des problèmes rencontrés par les coachés afin de proposer, le cas échéant, des actions correctives.
- Questionner le coaché afin de l'aider à verbaliser ses appropriations et favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes professionnels variés.
- Déterminer les contenus de restitution en fonction de l'interlocuteur et au regard de la déontologie (confidentialité...) afin d'établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée.
- Présenter le contenu au commanditaire ou prescripteur afin de souligner la valeur ajoutée de la mission.

mission de coaching
»
Synthèse d'un coaching complet

Etude de cas

Entretien de coaching

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Le jury réuni se prononce sur dossier sur l'admission du candidat. Il attribue la certification professionnelle si les 4 blocs de compétences sont validés.

Le jury de certification est composé de : 3 membres actifs du SIMACS et 3 membres désignés par le groupement d'écoles

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le métier de Coach Professionnel s'exerce dans tous les secteurs, dans des moyennes et grandes entreprises, certaines de ses compétences sont parfois associées aux fonctions RH, de formation et d'encadrement.

Les intitulés varient d'un environnement de travail à un autre, aussi, nous pouvons observer les intitulés suivants :

- Coach Professionnel
- Coach Professionnel individuel, de groupe et d'équipe,
- Coach en développement des compétences
- Executive Coach
- Coach Professionnel-Consultant-Formateur
- Coach Interne

Type d'emplois accessibles :

Type d'emplois accessibles Il existe 3 cadres d'emplois du métier de coach professionnel explicité ci-dessous :

1. Coach- consultant – formateur indépendant
2. Coach-consultant-formateur en cabinet de conseil
3. Coach interne

Code(s) ROME :

- M1502 - Développement des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Références juridiques des réglementations d'activité :

Il n'y a pas de réglementation d'activité

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes composent le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 coachs professionnels indépendants membres du SIMACS - 3 représentants du groupement d'écoles <p>Qualité du (de la) président(e) du jury : le Président est un professionnel du coaching</p> <p>Mode de désignation : il est désigné par les membres du jury le jour de la certification</p>
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle	X		<p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes composent le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 coachs professionnels indépendants membres du SIMACS - 3 représentants du groupement d'écoles <p>Qualité du (de la) président(e) du jury : le Président est un professionnel du coaching</p> <p>Mode de désignation : il est désigné par les membres du jury le jour de la certification</p>
Par expérience	X		Le jury de VAE est composé de 4 professionnels.
En contrat d'apprentissage		X	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Date de décision	19-04-2021
Durée de l'enregistrement en années	2
Date d'échéance de l'enregistrement	19-04-2023

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2019	518	7	98	45	-
2018	439	16	95	54	60

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Organisme(s) préparant à la certification :

Nom légal	Rôle
TRANSFORMANCE PRO	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
OSIRIS CONSEIL	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
AGOPHORE	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
SARL ACTIVISION	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ACADEMIE DU COACHING	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
Académie du Changement en Organisation	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ESPACE TRANSITIONS	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ARC EN CIEL CONSEIL	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
COACHING WAYS FRANCE	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
AGORA PERFORMANCE	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
MF COACH	Habilitation pour former et organiser l'évalua

DOMINIQUE JAILLON	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
IFOD	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ERIC SIRLIN	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
MHD FORMATION	Habilitation pour former et organiser l'évaluation

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP34508 (/recherche/rncp/34508)	RNCP34508 - Coach professionnel

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/21187/226933>)